

En raison d’une panne de l’ascenseur de l’Hôtel de Ville, récemment refait à neuf, Corinne Bonnet-Mérier a manqué la seconde partie de séance du délibératif mardi soir

Une élue en fauteuil empêchée de siéger au Municipal

PROPOS RECUEILLIS PAR
RACHAD ARMANIOS

Handicap ► Inauguré en février après trois ans de travaux, l’Hôtel de Ville, qui a subi un lifting total et accueille à nouveau le Grand Conseil et le Conseil municipal¹, se veut accessible aux personnes à mobilité réduite. C’est le cas, sauf si l’ascenseur tombe en panne, comme cela est arrivé mardi soir lors de la séance du délibératif de la Ville de Genève. Conseillère municipale d’Ensemble à Gauche et présidente du Club en fauteuil roulant, Corinne Bonnet-Mérier, elle-même en situation de handicap, raconte.

Que vous est-il arrivé?
L’ascenseur est tombé en panne, peu avant la pause de 19h et, je ne sais pourquoi, il était impossible de trouver un technicien à Genève pour le réparer. La seule issue passe par la porte du 1^{er} étage (*où siègent les élus, ndr*), mais il y a deux marches impossibles à franchir seule et sans l’aide d’une personne formée. Je suis restée bloquée là, jusqu’à ce que mon mari arrive.

Je n’aurais pas pu vous aider?
Non, car vous vous seriez mis en danger tout en me mettant moi en danger. Il faut une grande habitude pour trouver le point de bascule, d’autant qu’une fois la porte franchie, la rampe historique à descendre est raide et pavée de galets, qui me font mal, et rendent impossible l’usage de l’assistance électrique du fauteuil.

Vous avez fait part de votre colère?
Le document de présentation du Grand Conseil vante l’accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de ce bâtiment refait à neuf. Mais en février déjà, j’ai

La Conseillère municipale d’Ensemble à Gauche Corinne Bonnet-Mérier, dans la cour de l’Hôtel de Ville.
CÉDRIC VINCENSI



été confrontée au fait que l’ascenseur était inutilisable peu après 23h, car nos cartes d’accès pour l’utiliser se bloquaient à 23h, ce qui a été réglé. Toutefois, depuis, il n’y a toujours pas à disposition une rampe amovible pour franchir la porte. J’avais pourtant expressément demandé, via une motion au début de l’année, qu’on généralise ces rampes amovibles partout. C’est une nécessité absolue en particulier en cas d’évacuation. Pas seulement pour moi, mais aussi pour le public à mobilité réduite qui pourrait venir ou si un élu est en béquille ou encore pour des personnes âgées.

L’ascenseur est maintenant réparé?
Oui. On m’a dit que quelqu’un est venu d’Yverdon mardi à 23h.

Vous êtes déçue car, en votre absence, le délibératif a voté à

l’unanimité la première motion que vous aviez déposée...
Symboliquement, cela a été difficile d’avoir été empêchée de remplir mon mandat. Cette motion demande que l’exécutif fasse un état des lieux de l’ensemble des places de parking pour personnes à mobilité réduite et vérifie leurs dimensions, qui, bien souvent, ne respectent pas la norme.

Un ou une camarade aurait pu vous amener un sandwich, pourquoi être partie?
Il faut des moments forts et visibles pour que les gens, dont ceux qui suivent le Conseil municipal à la télévision, se rendent compte qu’il y a un problème (*l’incident a été relaté en plénière, ndr*). Ce qui s’est passé est emblématique de ce que nous vivons au quotidien. Qu’il s’agisse de voitures ou vélos garés sur le trottoir ou de bâtiments inac-

cessibles, nous, qui avons une vie, des loisirs, des rendez-vous, une vie professionnelle, devons très souvent faire de grands détours ou dépendre d’autrui. Aux Pâquis où j’habite, nombre de bâtiments me sont inaccessibles. Par exemple, il y a trois marches à franchir pour entrer dans la banque cantonale, et il y a même une marche devant le bancomat à l’extérieur. Si bien que je ne peux pas retirer seule de l’argent. Alors qu’un extincteur en cas d’incendie est obligatoire partout, les rampes amovibles sont uniquement recommandées. De manière générale, la Suisse est très en retard, comme l’a souligné en mars un rapport de l’ONU à propos du respect de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées.

Une prise de conscience manque?

Oui, il ne s’agit pas de malveillance. Mais pour les nouvelles constructions, il faut placer comme base l’accessibilité universelle. Si on peut entrer en fauteuil, alors la vie des manutentionnaires qui poussent des chariots est facilitée, celle des parents en poussette... Pour les bâtiments difficilement accessibles, on trouve facilement et pour pas cher une rampe amovible. Je veux aussi souligner les côtés positifs. Par exemple, après mon intervention, une rampe a été installée permettant d’entrer dans la salle d’exposition du bâtiment municipal de la salle du Faubourg. Et la Ville a vite réagi après que j’aie pointé l’inaccessibilité des stands du marché de Noël au Jardin anglais. Le Conseil administratif et les services municipaux sont à l’écoute et sensibilisés. ¹

¹Si le Grand Conseil est dans ses murs, le Conseil municipal les loue.

Un cèdre devra être abbatu

Bastions ► Un cèdre vieux de 200 ans doit être coupé au parc des Bastions. Constitué de remblais très secs en couches multiples, le sol ne permet pas l’installation de structures de maintien. Plusieurs de ses racines principales, d’une vingtaine de centimètres de diamètre, ont été cassées lors de la chute d’un pin voisin âgé de 180 ans. Les systèmes racinaires des deux arbres étaient entremêlés. En parfait état de santé, le pin a été déraciné le 5 mai. En cause, de fortes précipitations nocturnes consécutives à un mois de sécheresse, couplées à un mauvais état du sol en raison d’un usage intensif du site qui accueille de nombreuses manifestations et provoque un tassement répétitif du sol, a rappelé mercredi le Département des finances, de l’environnement et du logement de la Ville de Genève. **ATS**

HOMOPHOBIE

REPENSER LES RÔLES STÉRÉOTYPÉS

Une occasion de repenser les rôles stéréotypés attribués à chacun et chacune par le regard social: c’est l’objectif de la soirée «Ai-je un corps, suis-je corps?» organisée par l’Antenne LGBTI Genève en partenariat avec SexopraxiS, dans le cadre de la Campagne contre l’homophobie, la biphobie et la transphobie de la Ville de Genève. Yumie Volup-té, professionnelle du sexe et poétesse, et Elisabeth Schenker, aumônière en psychiatrie et pasteure, se laisseront conduire via un jeu de questions-réponses dans un parcours d’exploration de leur rapport au corps et à l’âme. Le parcours sera suivi à 19h d’une table ronde modérée par Zoé Blanc-Scuderi, comédienne et sexologue, et Adrian Stiefel, chargé de ministère à l’Eglise protestante de Genève et responsable de l’Antenne LGBTI Genève. **DHN**

Jeudi 19 mai, 18h, Auditoire Calvin - Place de la Taconnerie 1, Genève. La soirée est retransmise en streaming sur la page Facebook de l’Antenne LGBTI Genève.

SOCIÉTÉ

QUATRE PRIX DÉCERNÉS

Jeudi dernier, les Prix Jeunesse 2022 du GLAJ, Groupe de liaison des associations de jeunesse, ont été décernés à 4 lauréat-es ayant réalisé des projets en 2021. Dans la catégorie «Une jeunesse qui s’engage», Rookie Slash a remporté le prix du public pour ses cours de sport freestyle gratuits aux jeunes migrant-es de la région de Genève. Le prix du jury a été décerné à *NevJuice*, un documentaire retraçant l’histoire du hip-hop genevois. Dans la catégorie «Un engagement en faveur de la jeunesse» le prix du public va aux Attitudes pour l’ouverture d’un espace culturel en faveur de la scène musicale émergente locale. Quant au prix du jury, il a récompensé le Lab’ de DécadréE pour son laboratoire d’idées et de formation pour les jeunes autour de l’égalité dans les médias. **MOP**

L’uni porte plainte contre des militant-es

Genre ► L’université de Genève (Unige) va porter plainte pénale pour contrainte et violation de domicile à l’encontre de militants de la cause trans qui ont empêché mardi la tenue d’une conférence organisée par le département de français. Il s’agit du second incident du type en trois semaines. «Si des étudiants devaient se trouver parmi les manifestants, ils seraient susceptibles d’être déferés devant le Conseil de discipline où ils risqueraient jusqu’à l’exclusion», a indiqué mercredi à Keystone-ATS le porte-parole de l’Unige, Marco Cattaneo, confirmant une information publiée par plusieurs médias. Le professeur de littérature française contemporaine Eric Marty, de l’Université Paris-Diderot, était invité par le groupe d’études sur les 20^e et 21^e siècles du Département de langue et de littérature françaises

modernes à présenter son livre *Le Sexe des Modernes. Pensée du neutre et théorie du genre*. Une vingtaine de personnes étaient présentes à cet événement ouvert à tous.

Une trentaine de manifestants ont fait irruption dès le début de la présentation, a expliqué M. Cattaneo. Ils ont physiquement empêché la tenue en déployant une banderole, en déchirant et chiffonnant les notes de l’orateur, le prenant à partie. Ils ont aussi scandé des slogans accompagnés de percussions improvisées. La directrice du département a tenté d’instaurer un dialogue, en vain. Les manifestants lui ont rétorqué qu’elle est une «femme blanche non trans». Au vu de la situation, la conférence a été annulée, et tout le monde a quitté le bâtiment au bout d’une heure. Vraisemblablement

alertée par un témoin, la police est restée à l’extérieur, sans avoir à intervenir. L’Unige déplore que des activistes empêchent la tenue d’un débat sur un livre dans ses murs. «La question du genre est très importante. Elle est largement étudiée à l’université et continuera à l’être. Il est hors de question que nos professeurs doivent se soumettre à une forme d’autocensure», déclare M. Cattaneo. **Un incident** similaire a eu lieu le 29 avril. Une quinzaine de personnes dénonçant la transphobie ont empêché la tenue d’une conférence de Caroline Eliacheff et Céline Masson sur leur livre *La fabrique de l’enfant transgenre*. L’événement était organisé par le Centre de psychanalyse de Suisse romande et non par l’alma mater. En l’absence de dégradations, l’Unige n’avait pas porté plainte. **ATS**

Le PLR pour les «jeudredis»

Terrasses ► Le PLR veut ressusciter le «jeudredi». Mardi au Conseil municipal de la Ville de Genève, il a déposé une résolution demandant que le Conseil administratif revienne au moins partiellement sur sa décision de fermer les terrasses des établissements publics en semaines à minuit, contre 2h du matin jusque-là. Pour rappel, la magistrate du Centre, Marie Barbey-Chappuis, a annoncé que, dès le 1^{er} juin, les terrasses devraient désormais fermer à minuit, sauf le vendredi et le samedi. Et ce afin de trouver un équilibre entre le droit à la tranquillité du voisinage et la liberté économique des cafés-restaurants. L’annonce a suscité le mécontentement des milieux intéressés et d’une partie de la population. Le PLR, qui se fait le relais de cette colère, estime qu’un compromis acceptable serait de permettre aussi une fermeture à 2h du matin les jeudis. Le parti met en avant les difficultés que le secteur a vécu pendant la pandémie tout en disant ne pas vouloir opposer ces enjeux «aux plaintes légitimes des riverains». Son texte a été envoyé en urgence en commission pour y être débattu, un cadre dans lequel la magistrate a promis de donner tous les détails des discussions qui ont eu lieu avec les milieux concernés. **RA**